

Communiqué de presse

# NANTES le samedi 8 septembre 2018 : Le FASTT et la mutuelle des intérimaires organisent LES FOULÉES INTÉRIMAIRES SANTÉ. Une après-midi exceptionnelle d'animations sportives entièrement gratuites.

**Samedi 08/09/2018 de 13h00 à 19h00**  
**Campus Polytech de Nantes**

[www.foulees-interimaires-sante.fr](http://www.foulees-interimaires-sante.fr) / [Facebook](#)

Nantes, le 29 août 2018 – Le Fonds d'Action Sociale du Travail temporaire (FASTT) et la mutuelle « Intérimaires Santé » organisent un grand évènement sportif et familial le samedi 8 septembre à partir de 13h00 sur le Campus de l'École Polytechnique de Nantes, à deux pas du Parc de la Chantrerie. Cette journée, qui sera la seconde édition des « Foulées Intérimaires Santé » en France, est entièrement gratuite et ouverte à tous les intérimaires de Nantes et la région mais aussi aux familles et aux amis.

## Au programme de la journée !

Une course à pieds par catégorie : individuel ou relais duo, trio, mixte, junior, sénior et famille, dont le départ sera donné à 15h30. Il y aura des récompenses pour les gagnants et des lots pour tous les participants. L'inscription est entièrement gratuite mais obligatoire pour tous les participants sur le site : [foulees-interimaires-sante.fr](http://foulees-interimaires-sante.fr).

**Avec la présence exceptionnelle de Maxime BOSSIS !** Ancien footballeur international, vainqueur de l'Euro 1984 avec l'équipe de France et figure mythique du FC Nantes.

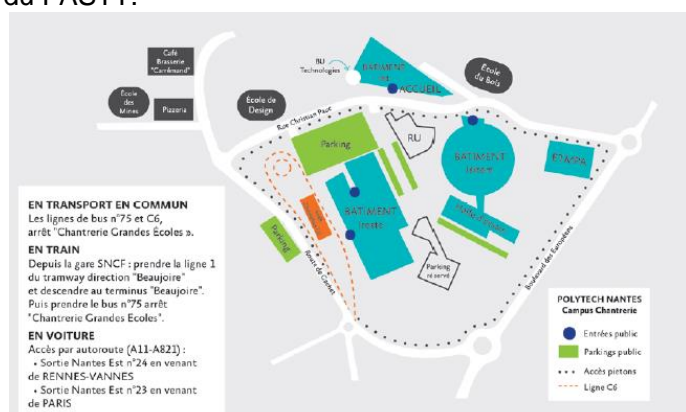
**Sur le Campus Polytech, le village Intérimaires Santé proposera une série d'activités ludiques et gratuites** avec du BMX, un mini-foot, des jeux en bois, du tir à l'arc et un cours d'initiation à la Zumba. Il sera également proposé des activités de découverte « bien-être », avec massages, échauffement, coaching et tests sportifs, plus une distribution gratuite d'aliments sains et diététique.

## Les ateliers pédagogiques de prévention Santé.

Au cœur du village, les visiteurs pourront également trouver de l'information et des conseils avec les partenaires santé de l'évènement : des conseils médicaux avec MEDAVIZ ; une analyse du souffle avec APICIL, l'animation « Vivons vélo » AG2R-La Mondiale et le camion « À vous la Santé » du FASTT.

## Au programme :

- 13h00 : Ouverture du village
- 13h00-15h00 : Remise des dossards
- 15h30 : Départ de la course en relais
- 17h00 : Goûter et collation offerte
- 17h30 : Remise des médailles et trophées
- 19h00 : Fin de l'évènement





\*

## **Le FASTT s'engage pour la Santé des salariés intérimaires**

**La mutuelle « Intérimaire Santé », renforcée depuis 2017** – La mutuelle « Intérimaires Santé », propose une couverture de qualité pour une cotisation de seulement 5,9 centimes d'euro de l'heure travaillée (0,059€). Cette mutuelle est accessible pour tous dès la première mission d'intérim, sans ancienneté. L'adhésion est ensuite automatique à partir de 414 heures travaillées sur les 12 derniers mois. Les intérimaires cotisent proportionnellement à leur activité et la mutuelle est maintenue entre deux missions, gratuitement et sans cotisation. Cette période peut durer jusqu'à 2 mois sans condition ni formalité, voire 5 mois en plus pour ceux qui bénéficient d'une allocation chômage. Le conjoint et les enfants peuvent aussi être couverts moyennant une cotisation complémentaire volontaire.

**Un service de téléconseil médical gratuit et anonyme** – En partenariat avec la société spécialisée Medaviz, le FASTT propose un service de conseil médical par téléphone avec une équipe de médecins généralistes et spécialistes accessibles 24h/24 et 7j/7. Sans rendez-vous, sans attente et totalement gratuit, tous les salariés intérimaires peuvent facilement obtenir un avis médical sur leur situation. Pour cela il faut au préalable créer un compte sur [www.medaviz.com/fastt](http://www.medaviz.com/fastt), puis composer le **09 77 55 79 80** (appel non surtaxé).

**Le site d'information en ligne spécialisé** – De l'information utile pour tous les intérimaires, dans toutes les situations, anticiper, prévenir, prendre en charge un accident du travail ou un arrêt maladie, prendre soin de soi et de sa famille... Toutes les informations et les contacts sont sur : [www.sante-securite-interim.fr](http://www.sante-securite-interim.fr).

\*

Le FASTT conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, sécurité, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires et pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, qui couvre 900 000 bénéficiaires y compris entre leurs missions. Association Loi 1901 créée en 1992, le FASTT est financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, UNSA).  
[www.fastt.org](http://www.fastt.org) | 01 71 25 08 28

### **Pour en savoir plus, le FASTT :**

01 71 25 08 28 | [fastt.org](http://fastt.org) | [YouTube](https://www.youtube.com/fastt) | [Facebook](https://www.facebook.com/fastt)

\*

### **Contact Presse**

Pierre Maurel | [pierre@agenceprp.com](mailto:pierre@agenceprp.com) | Port. 06 29 48 65 10